

# Des économies qui participent à l'économie lozérienne

Initié en juin 2011, le dispositif « *Habiter mieux* » aide les propriétaires à revenus modestes à économiser l'énergie, grâce au savoir-faire des entreprises locales.

« **E**n Lozère, le programme "Habiter mieux" a démarré le 24 juin 2011, avec la signature du contrat local », précise Sylvain Pratlong, conseiller du service Habitat et Développement Lozère qui pilote le projet sur le département. Comment fonctionne ce dispositif d'économie d'énergie ? « Il vise exclusivement les propriétaires occupants aux ressources modestes et très modestes, telles que définies selon les plafonds de l'Anah (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), qui désirent effectuer des travaux à des fins d'économie d'énergie. » Ce programme donne droit à une série d'aides à condition que l'amélioration réalisée atteigne un seuil minimum de 25 % d'économie d'énergie et que les travaux soient menés par des professionnels. « Nous faisons un bilan de l'énergie que dépense la maison, indique Sylvain Pratlong. Il s'agit de définir les travaux adéquats pour réduire les pertes de chaleur au meilleur coût, sans mettre en difficulté les personnes qui s'adressent à nous. » En effet, ici en Lozère, le public visé est plutôt âgé. Ainsi en 2011, 67 % des bénéficiaires avaient plus de 60 ans.

## SAVOIR-FAIRE LOCAL

Les travaux subventionnés sont assurés par des entreprises du bâtiment. Outre l'amélioration du cadre



© Cyril Comtat - Fotolia.com

de vie, l'initiative a des effets positifs sur l'activité lozérienne. Avec le programme « Habiter mieux », les professionnels trouvent de nouveaux débouchés et peuvent montrer leur savoir-faire. En 2011, 87 % des interventions ont été réalisées par des entreprises locales. Au final, plus d'un million d'euros ont été investis, générant des effets positifs pour le secteur du bâtiment.

Quelles sont les tâches prioritaires ? « Sur l'ensemble des dossiers, détaille Sylvain Pratlong, un tiers des interventions a concerné un changement de chaudière. Les plombiers ont remplacé



© David Mathieu - Fotolia.com

## INFO EN PLUS

### DES AIDES SUBSTANTIELLES

« Au second semestre 2011, le programme *Habiter mieux* nous a permis de traiter 63 dossiers. Cette année, au 1<sup>er</sup> trimestre, nous en sommes déjà à 15 », indique le service Habitat et Développement de la Lozère. Le montant des aides peut s'élever à 40 % du projet, comme le détaille Sylvain Pratlong : « Il y a deux plafonds de ressources, pris en compte, les modestes et les très modestes. Du coup, l'aide initiale atteint 20 à 35 % du montant des travaux, auxquels viennent s'ajouter l'aide à la solidarité écologique de l'Anah, plus, selon les territoires, une subvention des communautés de communes. Enfin, le Conseil général verse une prime de 500 €. Ainsi, un dossier de 15 000 € d'économie énergétique peut être subventionné à hauteur de 6 500 €. »

les appareils fioul déjà anciens par des chaudières à condensation à bien meilleur rendement. Nous avons aussi préconisé l'échange chauffage à bois contre un chauffage fioul, plus efficace et moins contraignant dans une optique de maintien à domicile. » L'autre type de travaux concerne l'isolation. « Nous préconisons une action sur les combles car c'est là qu'existe la plus grande déperdition d'énergie. Après, il y a les menuiseries qui représentent entre 7 et 8 % de pertes énergétiques, puis les toitures et les façades. » Au final, ce sont autant d'économies qui profitent aux propriétaires et à l'économie Lozérienne ! ■